

Comment recevoir l'aide financière?

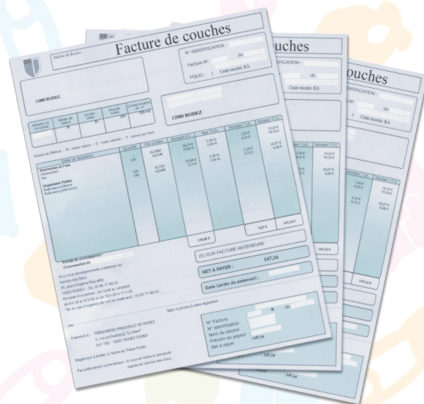
Acheter un ensemble de couches de coton (minimum de 20 couches).

Présenter la facture originale de votre ensemble de couches de coton (les bons de commandes ou soumissions ne sont pas admissibles).

Présenter une preuve de naissance de l'enfant ou tout autre document émis lors d'une adoption internationale. Une preuve de résidence sur le territoire doit être fournie par les parents.

Signer le contrat d'engagement avec la Ville d'Acton Vale précisant que vous vous engagez à utiliser les couches de coton.

Les documents doivent être présentés au Service des communications de la Ville d'Acton Vale.



PROGRAMME POUR L'ACHAT DE COUCHES DE COTON



*Aide financière
offerte par la Ville*

Pour de plus amples informations,
contactez :

Stéphanie Cyr

1025 Boulay, Acton Vale, J0H 1A0

450-546-2703 poste 107

stephanie.cyr@ville.actonvale.qc.ca

**Acton
Vale**



Saviez-vous que...

Au Québec, plus de 600 millions de couches jetables sont, à chaque année, acheminées dans des sites d'enfouissement. Cela correspond à 60 000 tonnes de déchets annuellement;

Il faut entre 300 et 500 ans à une couche jetable pour se décomposer dans un site d'enfouissement;

Selon certaines études, les couches jetables représentent le troisième constituant en importance dans les déchets urbains, après les journaux et les récipients de boisson et d'aliments;

À travers le monde, un milliard d'arbres sont abattus annuellement pour faire des couches jetables;

Pour rendre un enfant propre, environ 7 000 couches sont nécessaires soit l'équivalent d'une tonne de déchets par enfant.



La Ville peut vous aider!

La Ville d'Acton Vale souhaite encourager l'utilisation des couches de coton en accordant aux familles qui résident sur son territoire, une aide financière.

Ainsi, les parents d'un nouveau-né ou ayant adopté un enfant qui optent pour ce type de couches recevront un remboursement de 100.00 \$ sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de couches, ainsi qu'une couche réutilisable à l'effigie de la ville.

Qui peut bénéficier de ce remboursement?

Les nouveaux parents dont la date de naissance de l'enfant ou la date du visa de résident permanent ou tout autre document émis lors d'une adoption internationale est dans les 12 mois précédant la demande. Une seule subvention par enfant sera accordée.

C**O****U****C****H****E****S**
D**E** **C****O****T****O****N**



Les avantages...

Comme le coton permet à l'air de circuler plus librement, les bébés sont plus confortables dans les couches de coton;

Les bébés en couches de coton ont moins de rougeurs que ceux qui portent des couches jetables;

Les couches de coton encouragent les bébés à apprendre à être propres plus rapidement;

Les couches de coton réduisent la quantité de déchets dans les lieux d'enfouissement;

L'achat de couches de coton comparativement à l'achat de couches jetables peut vous faire économiser jusqu'à 1 000.00\$

Les couches de coton permettent d'économiser nos ressources naturelles;

L'achat de couches de coton encourage les manufacturiers du Québec.